

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023						
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		2 dont DGS : 1 F	DGAS :1F	DGST : 0	Expert ht niveau- directeur de projet : 0	
(B) N° de département :		(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023	
17		Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME FEMME
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature					
CDA DE SAINTES	EPCI	DGS			DGS	
		DGAS			DGAS	
		DGST			DGST	
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet	
		Total par sexe	0	0	Total par sexe en 2023	0 0
					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)	
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME FEMME
					DGS	1
					DGAS	1
					DGST	
					Expert de haut niveau- Directeur de projet	
					Total par sexe années antérieures	0 2
					(H = F + G) Total primo par sexe	0 2
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023	
					(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)	
Au titre du 1 ^{er} cycle					Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0
					Nombre d'unités manquantes	Néant Néant
					Contribution due	
Au titre du 2 ^{ème} cycle					Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0
					Nombre d'unités manquantes	Néant Néant
					Contribution due	

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées